



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION 30 octobre 2006

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 octobre 2006 s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-Michel IMBERT, Maire Délégué.
Mme Nelly RIMBERT, Mrs Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Patrick PICARD et, Adjoints.
Mmes et Mrs Yvette SALA, Anne-Marie DAMMAN, Josette BOUROTTE, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRE, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme et Mrs Pierre DUPAS, Jacky JOANNIS, Paolo ZAROS et Isabelle MAOUNY absents et représentés, M. Daniel CRENÉ excusé, Mme et Mrs Jean-Marie DUGNY, Henri SILVAN, Marie LEGENDRE.

Secrétaire : Mme Martine BLANVILLAIN

La séance est ouverte à 19 h 00.

Madame AMIOT demande que soit inscrit, au compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 octobre 2006, un rectificatif concernant la maison médicale ; il ne s'agissait que d'une information et aucune décision n'a été prise.

PROJET D'ETUDE D'UNE MAISON DESTINES AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

Suite à la demande des médecins, kinésithérapeute, dentiste et orthophoniste afin de réaliser un investissement immobilier destiné à l'implantation des professionnels de la santé, la commission d'urbanisme propose le projet au conseil municipal.

En conséquence, le conseil municipal accepte le principe de faire une étude en partenariat avec les praticiens sur la faisabilité financière et juridique dudit projet.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE **CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE – avenant n°1**

A la demande du maître d'ouvrage, au cours des études préliminaires concertés et de l'avant projet, suite aux observations du comité de pilotage, des modifications et évolutions ont été apportées au programme initial entraînant des plus values et des moins values.

La nouvelle enveloppe financière prévisionnelle des travaux en valeur octobre 2006, s'élève à : périmètre d'étude
1 950 000 euros HT
périmètre d'opération 1 250 000 euros HT

VU l'additif au programme ;

VU l'avenant proposé par le groupement Hollard-Hervet-Safège ; qui porte le marché initiale de 120 927,54 euros HT à 157 276,82 euros HT, soit une augmentation de 30 % ;

VU le rapport de présentation établi par l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage ;

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 26 octobre 2006 entériné par le pouvoir adjudicateur ;

Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant et rappelle que les crédits sont inscrits au budget.

BOURSES COMMUNALES

Le conseil municipal a décidé de reconduire les bourses communales pour les étudiants et les apprentis en 1^{ère} année. La volonté du conseil municipal est d'améliorer l'aide apportée aux jeunes. Une augmentation de l'ordre de 8 à 10 % sera appliquée par rapport à 2005 tout en restant dans l'enveloppe budgétaire prévue en 2006.

L'étude des dossiers est en cours, la date du dépôt étant fixée au 31 octobre 2006.

Le conseil municipal accepte la répartition et autorise d'appliquer l'augmentation de l'aide aux étudiants et apprentis.

COMMISSION SPORTS ET LOISIRS DU 26 OCTOBRE 2006

Les membres de la commission se sont rendus chez MEGA HERTZ pour examiner des propositions d'illuminations de la façade de la mairie. Une projection est testée à l'issue de la réunion du conseil afin de choisir la nouvelle projection.

Le conseil municipal accepte l'offre suite à la démonstration.

CENTRE DE PIEN

Sur invitation de la SITA, des élus du groupe de travail « environnement » de la Communauté de l'Auxerrois ont visité le site et projeté son extension.

La commission souhaite agir en accord avec les élus de Monéteau et propose une rencontre.

M. BIDEAU demande aux membres du conseil qui souhaitent évoquer et élaborer une stratégie de se faire connaître sachant que Mrs IMBERT et MOREL sont déjà représentants au comité syndical du Centre Yonne pour la valorisation des déchets.

Prochain Conseil :

lundi 11 décembre
